

---

**Présidence : Espagne**

## **1099<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**

1. Date : mercredi 26 février 2025 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05  
Suspension : 13 h 05  
Reprise : 15 h 15  
Clôture : 16 h 45

2. Présidence : Ambassadeur C. Valdés y Valentín-Gamazo

Présidence

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **DIALOGUE DE SÉCURITÉ : « USAGE MILITAIRE RESPONSABLE DES TECHNOLOGIES NOUVELLES ET ÉMERGENTES »**

- *Exposé de J.-M. Rickli, Directeur du département des risques mondiaux et émergents au Centre de politique de sécurité – Genève*
- *Exposé de G. Gressel, chargé de recherche à l'Académie autrichienne de défense nationale*
- *Exposé de P. Galvão Teles, Directrice du département des affaires juridiques au Ministère portugais des affaires étrangères, professeure agrégée de droit international à l'Université autonome de Lisbonne et membre de la Commission des Nations Unies pour le droit international*

Présidence, J.-M. Rickli, G. Gressel, P. Galvão Teles, Portugal, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Irlande, Lettonie, Pologne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Moldova, le Monténégro, la Norvège, Saint-Marin et

l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/58/25), Italie, Suisse (FSC.DEL/61/25 OSCE+), Allemagne (FSC.DEL/56/25 OSCE+), Türkiye (FSC.DEL/74/25 OSCE+), Saint-Siège (FSC.DEL/55/25 OSCE+), Estonie (FSC.DEL/65/25 OSCE+), Azerbaïdjan (FSC.DEL/73/25 OSCE+), France (FSC.DEL/67/25 OSCE+), Arménie (FSC.DEL/75/25), Malte, Assemblée parlementaire de l'OSCE, Fédération de Russie (FSC.DEL/69/25) (FSC.DEL/70/25), Autriche, Ukraine

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/63/25), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/57/25), Pologne-Union européenne (l'Albanie, l'Andorre, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Moldova, le Monténégro et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/60/25), Canada (FSC.DEL/64/25 OSCE+), Royaume-Uni (FSC.DEL/66/25 OSCE+), Suède, Norvège (FSC.DEL/59/25), France (FSC.DEL/68/25 OSCE+), Lettonie (FSC.DEL/62/25 OSCE+), Lituanie
- b) *Opération militaire spéciale visant à démilitariser et dénazifier l'Ukraine* : Fédération de Russie (FSC.DEL/71/25) (FSC.DEL/72/25)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 5 mars 2025, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence